



## Inscrire son enfant au lycée

**EN LIGNE C'EST  
PLUS SIMPLE ET EFFICACE !**

du mardi 30 juin à 14h au vendredi 3 juillet à minuit

L'établissement de votre enfant et son futur lycée s'associent pour faciliter vos démarches. Si vous le souhaitez, vous pouvez inscrire votre enfant au lycée par internet :

➔ <https://metice.ac-reunion.fr>



Téléservices

# 95 %

des parents interrogés se  
sont déclarés satisfaits



### + Efficace

- > vous prenez connaissance du lycée d'affectation
- > vous choisissez les enseignements

### + Fiable

- > vous recevez du lycée un courriel de confirmation

### + Rapide

- > accessible à tout moment, 7j/7

### + Sûr

- > un service en ligne sécurisé

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez droit à l'erreur



**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**